

PREMIER RAPPORT

DE LA

Commission Financière et Départementale.

Les soussignés, nommés par Commission de Sa Majesté, sous le Grand Sceau de la Province du Canada, portant la date du 26 Novembre 1862, " Pour faire une enquête sur le mode suivi dans la tenue des comptes publics de la province et des items de recettes et de dépense des deniers par chaque département du service public et comment le tout est mis en compte et vérifié et aussi pour faire enquête sur l'émission des débentures autorisées par la loi ; sur leur vente, ou manière dont on en a disposé, sur le paiement des intérêts sur icelles et leur rachat ainsi que sur les comptes qui s'y rapportent et vous assurer comment le système actuellement suivi offre des garanties suffisantes dans les diverses transactions relatives à l'émission et à l'administration des fonds publics ; et de plus, pour faire enquête sur toute la dépense prise à même le revenu et sur la manière dont les contingents des divers départements et de toutes les branches du service public sont attestés, payés et mis en compte, ou estimés et contrôlés," demandent, respectueusement qu'il leur soit permis de présenter leur premier rapport, à Son Excellence le gouverneur-général, en conformité d'une demande qui leur a été faite à cet effet.

ILS REPRÉSENTENT RESPECTUEUSEMENT,

Que le 27 novembre les commissaires ont ouvert leur commission à Québec, et pris en considération la marche la plus convenable à prendre pour la poursuite de l'importante enquête qui leur a été confiée.

Après une mure délibération sur le sujet, et sur tout ce qui s'y rapporte, les commissaires ont décidé de prendre pour objet de leur premier travail " un examen complet et impartial du système d'après lequel les affaires financières de la province du Canada ont été conduites depuis es dix dernières années" tel qu'il leur est enjoint par le texte de leur commission. En conséquence de cette détermination, ils ont fait comparaître devant eux, successivement, M. Dickinson agissant comme député inspecteur-général ; M. Langton, auditeur des comptes publics ; M. Harington député receveur-général ; M. Trudeau, secrétaire des travaux publics ; M. Andrew Russell, assistant commissaire des terres de la couronne, avec les autres principaux officiers de leurs départements respectifs, et ils ont obtenu d'eux des témoignages très précieux sur les divers sujets qui ont servi de base à leur examen. Le principal objet de la commission, en commençant ainsi ses opérations, a été de sonder minutieusement l'efficacité du fonctionnement du système tel que maintenant en force, le degré d'harmonie qu'il établit entre